



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

épidémies

Question écrite n° 3235

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les risques épidémiques. La France n'est pas à l'abri de crises sanitaires de grande ampleur. Une réflexion doit être engagée par les pouvoirs publics. L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPESCT) vient de rendre un rapport sur les risques épidémiques qui demeurent un problème majeur de santé publique à l'échelon de la planète. Les maladies infectieuses sont responsables d'un tiers de la mortalité observée annuellement. Le rapport susmentionné propose que le tableau vaccinal soit actualisé régulièrement, dans le cadre d'une expertise publique transparente associant toutes les parties concernées. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à cette recommandation.

Texte de la réponse

La ministre de la santé, de la jeunesse et des sports partage ces préoccupations quant à la lutte contre les risques épidémiques qui menacent la population et entend poursuivre les efforts entrepris dans la lutte contre les maladies infectieuses. En ce qui concerne notamment les vaccinations, le calendrier vaccinal rendu public chaque année par le ministère est élaboré conjointement avec les membres du comité technique des vaccinations, qui est un comité technique permanent du Haut Conseil de la santé publique, et validé par lui. Il est accessible sur le site internet du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, et fait l'objet d'une publication dans un numéro spécifique du Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH). L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) le présente dans les documents et les outils d'information qu'il diffuse aux professionnels de santé. C'est dans un souci de renforcement de la qualité et de la transparence de l'expertise que le Haut Conseil de la santé publique a pris la suite du Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF).

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3235

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5253

Réponse publiée le : 12 février 2008, page 1265